

# Informations de rentrée 2020 2021

## Ecole Publique Violine

28 rue de la Mairie 79350 Classé

Tél : 05 49 72 03 74

Mail : [ce.0790539CG@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790539CG@ac-poitiers.fr)

site : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/classe>

### L'équipe pédagogique

- Mme HURY Valérie : enseignante des TPS - PS - MS ;
- Mme GAILLARD Isabelle : directrice et enseignante des GS CP ;
- M. PERRAIN Rami : enseignant le lundi des GS CP ;
- Mme GATARD Audrey : enseignante des CE1 CE2 ;
- Mme JENOT Julie : enseignante des CM1 - CM2.
- Mme CANTET Cathy : ATSEM.

### Organisation liée au protocole sanitaire du COVID 19

#### Les horaires de l'école :

- pour les maternelles et les GS/CP : 9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 15 - 16 h 30
- pour les CE et les CM : 9 h 00 à 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 30
- pas classe le mercredi ;
- 8 h 50 - 9 h 00 : le temps d'accueil est jusqu'à 9 h 00 dans les classes pour tous les élèves ;
- 16 h 30 sortie des classes.

 Pour des raisons de responsabilité et de sécurité merci de bien vouloir

respecter ces horaires. La fermeture des portes se fera à 9h00 précises.

#### Les horaires pour le temps du midi : cantine récréation :

- pour les maternelles et les GS/CP de 11 h 45 à 13 h 15 ;
- pour les CE et les CM de 12 h 15 à 13 h 45.

#### Les récréations :

Les récréations se feront séparément : classe par classe ;

- TPS PS MS de 10 h 15 à 10 h 40 ; cour maternelle ;
- GS CP de 10 h 15 à 10 h 45 et de 14 h 50 à 15 h 20 : cour élémentaire ;
- CE1 CE2 de 10 h 45 à 11 h 00 et de 15 h 00 à 15 h 15 : cour maternelle ;
- CM1 CM2 de 10 h 50 à 11 h 00 et de 15 h 25 à 15 h 40 : cour élémentaire.

#### Protocole sanitaire :

- l'accueil et la sortie des élèves de la GS jusqu'au CM2 se feront à l'entrée de chaque classe ;
- pour les maternelles l'accueil se fera dans la classe. Les adultes devront porter un masque et devront se laver les mains avec le gel hydroalcoolique à leur disposition. La sortie se fera à la barrière blanche (entrée habituelle de l'école) ;
- Les gestes barrières doivent toujours être respectés : le lavage fréquent des mains, pas d'accolade, d'embrassade...
- dans les espaces clos (salle de classe, bibliothèques...) la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration.
- dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.
- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus), ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

#### L'Activité Pédagogique Complémentaire (APC) :

L'APC aura lieu le **mardi de 16 h 30 à 17 h 30.**

Les enseignantes informeront les parents des élèves concernés à chaque période.

#### Permis Citoyen

Le Permis Citoyen sera reconduit cette année de la Grande Section au CM2.

#### Le périscolaire : « Les Petits Loups »

- Mme CADET Manuella : directrice ;
- Mme GERBIER Cynthie : animatrice ;
- M. PUAUD Antoine : animateur.
- mail : [lespetitsloups@aggl02b.fr](mailto:lespetitsloups@aggl02b.fr)
- Tél : 05 49 72 03 74
- accueil : port. 06 26 11 63 79
- + le matin de 7 h 20 à 8 h 50 ;
- + le soir de 16 h 30 à 18 h 45 ;
- + le mercredi de 7 h 30 à 9 h 00, puis une navette emmène les enfants de Classé jusqu'à l'accueil de loisirs 1, 2, 3 Soleil de la Chapelle Saint-Laurent.